



## Revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier 2025 Rattrapage des pertes subies depuis 2017 Pas d'économie sur le dos des retraités

Le gouvernement a décidé de ne pas revaloriser au 1<sup>er</sup> janvier 2025 les retraites de base, à hauteur de l'inflation, comme le code de la Sécurité sociale l'y oblige. Ainsi il programme une nouvelle perte de pouvoir d'achat qui se cumulera aux pertes déjà subies par tous les retraités depuis des années. Il introduit « une deuxième revalorisation au 1<sup>er</sup> juillet pour les retraités les plus modestes afin de les protéger intégralement de l'inflation. » Ceci est une pitoyable tentative de diviser les retraités. Rappelons que la revalorisation de début d'année 2024 porte sur l'année 2023.

**Nos 9 organisations s'insurgent contre cette mesure** qui va, une nouvelle fois aggraver la perte de pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. De plus, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

**Cette décision est une remise en cause** du droit à la retraite, du code de la Sécurité Sociale. Pour les fonctionnaires retraités, c'est une grave atteinte au code des pensions civiles et militaires.

**Cette mesure est d'autant plus injuste** que dans le même temps le gouvernement, dans le cadre de la préparation du PLFSS 2025, envisage plusieurs mesures visant à remettre en cause l'accès aux soins, en particulier des plus fragiles et des plus âgés : remise en cause de la prise en charge des ALD, augmentation des franchises, augmentation du « ticket modérateur », augmentation des cotisations des complémentaires santé, particulièrement élevées pour les retraités.

**Ces menaces sont d'autant plus inacceptables** que ce même gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes. Il se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics. Ces exonérations, loin de servir l'emploi, grèvent largement le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires. Ainsi, la part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023.

**C'est pourquoi, l'intersyndicale des retraités des Bouches du Rhône exige du gouvernement qu'il annule cette mesure et qu'il revalorise les pensions au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la hauteur de l'inflation dans un premier temps, et qu'il ouvre des négociations pour le rattrapage des pertes subies.**

**Signez massivement la pétition papier ou numérique (<https://chng.it/6zJ8pdyWPM>) et venez manifester le 3 décembre 2024 pour la déposée en préfecture !**

**à MARSEILLE : Manifestation 10H30 Place du Général De Gaulle**

**à ARLES : Rassemblement 10H30 devant la sous-préfecture**

**OUI à**

**l'indexation de toutes les retraites de base au 1<sup>er</sup> janvier 2025.  
l'indexation a minima sur l'inflation au 1<sup>er</sup> janvier 2025.  
au rattrapage des pertes subies depuis 2017.  
à la revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.  
à aucune pension en-dessous du SMIC.**